

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2007

L'Assemblée Communale s'est réunie le lundi 5 novembre 2007 à 17 heures sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. FOUSSERET, Mme FELLMANN, M. FUSTER (à compter de la question 9), M. MARIOT, Mme DUFAY (à compter de la question 3), M. ROIGNOT, Mme BULTOT, M. LOYAT, M. DAHOUI, M. LIME, M. BAUD, Mme PRESSE, Mme PANIER, M. ALAUZET, M. BONTEMPS (à compter de la question 39), M. ROY, M. CHEVAILLER, M. DUMONT (à compter de la question 21), M. CYPRIANI, Mme TETU, Mme BALLOT, Mme CHAUVET, Mme SCHIRRER, M. DEMONET, Mme LAMY, M. MONNEUR, Mme CHAVIN-SIMONOT (jusqu'à la question 43), Mme DAHAN, Mme POISSENOT, M. GHEZALI (jusqu'à la question 29), Mme MENETRIER, Mme FALCINELLA, M. BOURQUE, Mme S. JEANNIN, M. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à compter de la question 3), Mme M. JEANNIN (à compter de la question 3), M. ROSSELOT, Mme CASENOVE, M. LAMBERT, Mme COMTE-DELEUZE (à compter de la question 3), Mme WEINMAN, M. BONNET, M. JOSSE.

Secrétaire : Mme CHAUVET.

Absents : M. FUSTER (jusqu'à la question 8), Mme DUFAY (jusqu'à la question 2), M. MEDJALDI, M. BONTEMPS (jusqu'à la question 38), M. GENDRAUD, Mme GUINCHARD, M. DUMONT (jusqu'à la question 20), Mme CRABBÉ-DIAWARA, Mme CHAVIN-SIMONOT (à compter de la question 44), Mme TISSIER, M. GHEZALI (à compter de la question 30), M. BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'à la question 2), Mme GIROL, M. MAIRE, Mme M. JEANNIN (jusqu'à la question 2), Mme ROPERS, Mme PUGET, Mme COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 2), Mme BRANGET, M. RENOUD-GRAPPIN, M. LABORIE.

Procurations de vote : M. FUSTER à M. MARIOT (jusqu'à la question 8), M. MEDJALDI à M. BONTEMPS (à compter de la question 39), M. GENDRAUD à M. ALAUZET, Mme GUINCHARD à M. FOUSSERET, M. DUMONT à M. LOYAT (jusqu'à la question 20), Mme CRABBÉ-DIAWARA à Mme BALLOT, Mme CHAVIN-SIMONOT à Mme POISSENOT (à compter de la question 44), Mme TISSIER à Mme PRESSE, M. GHEZALI à Mme FALCINELLA (à compter de la question 30), M. BENETEAU DE LAPRAIRIE à Mme BULTOT (jusqu'à la question 2), M. MAIRE à M. CYPRIANI, Mme ROPERS à Mme WEINMAN, Mme PUGET à M. LAMBERT, Mme COMTE-DELEUZE à M. JOSSE (jusqu'à la question 2), Mme BRANGET à Mme CASENOVE, M. RENOUD-GRAPPIN à M. BONNET, M. LABORIE à M. ROSSELOT.

* * *

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a présenté M. Rodolphe DUMOULIN, nouveau DGAS chargé du pôle Vie Sociale et Citoyenneté et du Centre Communal d'Action Sociale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1. Conseil Bisontin des Jeunes - Commission Solidarité-Discrimination - Vœu au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a adopté ce vœu de la Commission Solidarité-Discrimination du Conseil Bisontin des Jeunes relatif aux difficultés que rencontrent les jeunes, notamment dans la recherche du stage obligatoire en entreprise ayant lieu en classe de 4^{ème} ou 3^{ème}, qui est la première approche du monde du travail pour tous les jeunes.

2. Exercice 2007 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

3. Plan d'action municipal «égalité des chances et prévention contre les discriminations»

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a adopté ce plan qui prend en compte les principaux secteurs où les pratiques de discrimination peuvent handicaper de nombreux citoyens, les freiner ou les empêcher dans l'exercice de leurs droits ; ce plan complète l'ensemble des actions déjà menées par la Ville de Besançon.

4. Adoption de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes.

5. Politique Sociale (handicap) - Pacte territorial 2007-2009 pour l'emploi des personnes handicapées du bassin d'emploi de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement et a décidé d'autoriser M. le Maire à signer le pacte territorial pour l'emploi des personnes handicapées qui vise au développement d'un travail partenarial entre les acteurs du service public de l'emploi d'une part, et des employeurs publics et privés ayant décidé de mener une politique volontariste d'intégration et de maintien dans l'emploi de salariés handicapés d'autre part.

FINANCES - RESSOURCES BUDGÉTAIRES

6. Partenariat entre la Ville et le Trésor Public - Convention de mise en place du TIP

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les modalités de mise en place du TIP et décidé d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre avec le Trésor Public.

7. Exercice 2007 - Transferts de crédits

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les transferts intervenus en dépenses de fonctionnement et d'investissement entre le 25 août 2007 et le 11 octobre 2007.

8. Exercice 2007 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprises sur les comptes de dépenses imprévues

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé des ajustements de crédits en dépenses et en recettes et des transferts sur les comptes de dépenses imprévues.

9. Exercice 2007 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non-valeur - Abandon de créances (solidarité eau)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a prononcé les admissions en non-valeur suivantes :

- Budget Principal	18 903,42 €
- Budget Eau	1 027,58 €
- Budget Assainissement	403,99 €

ainsi que des abandons de créances dans le cadre du dispositif solidarité eau pour les sommes de 167,57 € pour le budget Eau et 88,52 € pour le budget Assainissement.

10. Fixation d'un tarif de vacation pour les journalistes pigistes

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de fixer à 71 € brut plus les congés payés, le tarif du feuillet de 1 500 signes, quelle que soit la durée du temps de travail nécessaire pour le rédiger.

11. Patinoire La Fayette - Initiation au patinage «Premières glisses» - Proposition de tarifs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a fixé comme suit les tarifs pour cette initiation :

Adulte :	les 10 séances : 60 € (entrée + patins + initiation) à l'unité : 6,90 € (entrée + patins + initiation)
Enfants :	les 10 séances : 40 € (entrée + patins + initiation) à l'unité : 4,50 € (entrée + patins + initiation).

RESSOURCES HUMAINES

12. Comité Technique Paritaire - Modification de la représentation administrative

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de désigner M. Rodolphe DUMOULIN, Directeur Général Adjoint des Services en charge du Pôle vie Sociale et Citoyenneté, en remplacement de M. KOESLER.

13. Plan de Déplacement des Entreprises - Participation financière de la Ville de Besançon à l'abonnement annuel Vélo'Cité en faveur du personnel municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé la participation financière de la Ville à l'abonnement annuel Vélo'Cité en faveur du personnel municipal à hauteur de 40 % du montant de celui-ci, soit au tarif actuel de 15 € une participation de 6 €/an/agent concerné,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir dans ce cadre avec la Société J.C. DECAUX Cyclocity.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

14. Délégation de service public - Camping Municipal de Besançon-Chalezeule - Rapport sur l'exercice 2006

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

15. Délégation de service public - Casino Municipal - Rapport sur l'exercice 2006

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

16. Délégation de service public - Centre de kinésithérapie et balnéothérapie de la Mouillère - SELARL Centre de la Mouillère - Rapport sur l'exercice 2006 (octobre 2005 à octobre 2006)

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

17. Délégation de service public - Centre Équestre Municipal - Étrier Bisontin - Rapport sur l'exercice 2006

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

18. Délégation de service public - Chauffage urbain de Planoise - Rapport sur l'exercice 2006

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

19. Délégation de service public - Distribution publique du gaz - Rapport sur l'exercice 2006

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

20. Délégation de service public - Crématorium - Rapport sur l'exercice 2006

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

N'ont pas participé : M. DAHOUI, Mme CHAUVET, Mme FALCINELLA, Mme BULTOT.

21. Délégation de service public - Opéra-Théâtre Municipal - Rapport sur l'exercice 2006 (septembre 2005-août 2006)

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

22. Délégation de service public - Réseau câblé - Rapport sur l'exercice 2006

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

N'ont pas participé : M. DUMONT, Mme PRESSE, M. MONNEUR, M. GHEZALI, Mme CASENOVE.

23. Exercice 2006 - Citadelle - Rapport d'activité de la délégation de service public et rapport des administrateurs de la SEM au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport, présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre dernier.

N'ont pas participé : Mme FELLMANN, M. MARIOT, Mme PANIER, M. LIME, Mme SCHIRRER, Mme CHAUVET, M. DUMONT, M. JOSSE, Mme CASENOVE, M. LAMBERT, M. FUSTER.

24. Exercice 2006 - SEM Micropolis - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

N'ont pas participé : M. le Maire, M. MARIOT, Mme CHAUVET, Mme PANIER.

25. Exercice 2006 - Société d'Équipement du Département du Doubs - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

N'ont pas participé : M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD, M. FUSTER.

26. Exercice 2006 - Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Besançon - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

N'ont pas participé : M. le Maire, M. FUSTER, Mme TETU, M. BOURQUE, M. BAUD.

27. Développement commercial de la Place Cassin - Opération d'aménagement des grandes surfaces et d'un restaurant - Bilans de l'exercice 2006 - Prévisions financières de l'exercice 2007

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

a) en ce qui concerne le bilan 2006 :

- a approuvé les comptes d'exploitation de l'exercice 2006 pour l'opération d'aménagement des grandes surfaces et du restaurant Place Cassin,

- a décidé l'émission d'un titre de recettes à l'encontre de la SAIEMB de 48 063,31 € au titre de l'aménagement des commerces,

- a décidé l'émission d'un titre de recettes à l'encontre de la SAIEMB de 7 215,50 € au titre de l'aménagement du restaurant,

b) en ce qui concerne la participation à l'équilibre 2007 :

- a autorisé le versement à la SAIEMB de la participation de 253 720 € pour les grandes surfaces,

- a autorisé le versement à la SAIEMB de la participation de 250 230 € pour le restaurant inter-entreprises.

M. le Maire, M. FUSTER, Mme TETU, M. BOURQUE, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

28. Grand Besançon Habitat - Rapport d'activité 2006 - Information du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

N'ont pas participé : M. LOYAT, M. BAUD, Mme POISSENOT, M. GHEZALI, Mme CASENOVE.

29. Communauté d'Agglomération du Grand Besançon - Rapport d'activité 2006 - Information du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

VIE DES QUARTIERS

30. Contrat Enfance Jeunesse - Ville de Besançon/CAF de Besançon - Financement du volet jeunesse année 2006 - Régularisation - Versement des soldes et émission de titres de recettes - Subventions aux associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé d'adopter le bilan du CEJ - volet jeunesse 2006 et les financements correspondant à la régularisation du CEJ,

- a autorisé le versement de subventions (soldes) aux associations concernées pour une somme totale de 45 264,75 €,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir.

M. BAUD, Mme FALCINELLA, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme MENETRIER, Mme PRESSE, Mme FELLMANN n'ont pas pris part au vote.

31. Fonds de Participation des Habitants de Besançon - Bilan 2006/2007 - Autorisation de signature de la convention de gestion avec la MJC Besançon - Clairs-Soleils

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a pris acte du solde du Fonds 2006-2007 de 3 857 € qui sera intégré à la nouvelle dotation FPH 2007/2008,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la nouvelle convention de gestion et de suivi du Fonds de Participation des Habitants avec l'Association MJC de Besançon - Clairs-Soleils.

Mme MENETRIER n'a pas pris part au vote.

32. Gestion et organisation de structures et de projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse - Délégation de service public - Lancement de la procédure de publicité

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé de déléguer la gestion et l'organisation de structures et de projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse conformément aux articles L 1411.1 et R 1411.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- a autorisé M. le Maire à engager la procédure de publicité correspondante.

33. Marché public d'un an passé avec les Francas sur le fondement de l'article 30 : gestion transitoire et organisation des structures et de projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse pour l'année 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé la passation d'un marché d'un an avec l'Association des Francas du Doubs pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 dans l'attente du choix du futur délégataire de service public dans le cadre de la procédure de publicité engagée, et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ledit marché,

- a décidé le versement d'une participation financière d'un montant de 403 100 € et autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant programmatif annuel définissant le programme d'animations et la répartition de ladite participation financière par structure,

- a décidé d'émettre si nécessaire un titre de recettes équivalent au montant du surplus versé par la Ville en 2008 et constaté postérieurement à la remise du compte d'exploitation de l'association en 2009.

34. Centre Nelson Mandela - Maison de quartier de Planoise - Partenariats culturels - Conventions de partenariat

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le principe et les modalités des partenariats avec le Théâtre de l'Espace, le Cylindre et la FOL et a autorisé M. le Maire à signer les conventions à intervenir dans ce cadre,

- a décidé la prise en charge partielle des frais générés par l'accueil des spectacles en cas de bilan déficitaire dans la limite de 1 500 € par spectacle,

- a autorisé M. le Maire à initier de nouveaux partenariats entrant dans le cadre défini.

M. ROIGNOT, M. MONNEUR, M. CYPRIANI, M. ROSSELOT n'ont pas pris part au vote.

35. Développement de la Démocratie Locale et de la Participation - Rattachement du quartier des Vaïtes au conseil de quartier Palente/Orchamps/Combe Saragosse - Nouvelle délimitation de périmètre et dénominations de conseils

A la majorité des suffrages exprimés (M. ROSSELOT, UMP, ayant voté contre), le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement :

- sur la nouvelle délimitation du périmètre des conseils de quartier Clairs-Soleils et Palente,

- sur les deux nouvelles appellations : conseil de quartier Clairs-Soleils/Vareilles et conseil de quartier Palente-Orchamps/Combe Saragosse/Vaïtes.

MISSION TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

36. Contrat Local de Prévention et de Sécurité - ADDSEA - Prévention spécialisée : excédent 2006 - Avenant à la convention - Conventions triannuelles avec l'ADDSEA/Chantiers éducatifs d'insertion, Réseau 25, ADDSEA/Soléa bis et ADDSEA/Soléa

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a autorisé l'encaissement et la réaffectation d'un excédent de 4 574 € sur l'exercice 2006 du Service Prévention Spécialisée de l'ADDSEA,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la convention entre la Ville et l'ADDSEA portant développement de l'action de prévention spécialisée à Battant,

- a décidé dans ce cadre le versement d'une subvention complémentaire de 33 280 € au Service Prévention Spécialisée de l'ADDSEA pour l'année 2007,

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer des conventions :

↳ avec l'ADDSEA/SIAMB pour la mise en place de chantiers éducatifs d'insertion,

↳ avec Réseau 25 pour des actions de prévention des toxicomanies auprès des jeunes et de leur environnement,

↳ avec l'ADDSEA/Soléa Bis pour les consultations d'évaluation et d'accompagnement des jeunes consommateurs de cannabis et autres substances psychoactives,

↳ avec l'ADDSEA/Soléa pour le centre spécialisé de soins aux toxicomanes,

- a décidé l'octroi de subventions à ces associations pour un montant global de 67 245 € pour 2007.

Mme DUFAY, Mme PRESSE, Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

CULTURE

37. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Numérisation des collections - Convention avec la section fédérée de Franche-Comté de l'Association Générale des Conservateurs des collections publiques de France

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'établir avec l'Association Générale des Conservateurs des collections publiques de France un nouveau contrat d'objectif pour la période 2007-2009, ceci afin de poursuivre les missions conduites depuis 2003,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ce document.

38. Bibliothèques et Archives - Numérisation des collections de la Bibliothèque Municipale - Conventions avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) portant création d'un «pôle associé Franche-Comté»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la création du pôle de coopération documentaire associé de la BnF en Franche-Comté qui aura pour mission de valoriser le patrimoine écrit et graphique de la Région de Franche-Comté,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention-cadre ainsi que la convention d'application à intervenir,

- d'inscrire au budget de l'exercice courant la somme de 8 000 € correspondant à la participation de la BnF au coût de la prestation qui sera confiée à une société spécialisée.

39. Fonds d'Embellissement Urbain (FEU) - Procédure de commande publique d'une œuvre d'art pour l'enceinte urbaine intérieure de Vauban

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- la poursuite du travail initié par le comité d'experts du FEU et le lancement d'une procédure de commande publique en vue de la création d'une œuvre d'art en hommage à Vauban sur le site de l'enceinte urbaine de la Boucle, avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication,

- de confier les deux études artistiques du projet à Olivier NOTTELET et à Renaud AUGUSTE-DORMEUIL qui seront, dans ce cadre, rémunérés par l'État.

40. Musiques de Rues 2008 - Convention de co-organisation Ville/CAGB/STTM - Convention d'application annuelle de l'événement 2008 Ville/CAGB/STTM avec l'APMR

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de renouveler pour l'édition 2008 de Musiques de Rues d'une part la convention de co-organisation entre la Ville, la CAGB et la STTM qui définit les modalités administratives, financières et pratiques de la mise en œuvre de l'opération entre les initiateurs, d'autre part la convention d'application annuelle avec l'APMR ayant pour objet de définir les obligations du groupement de commande avec l'APMR concernant notamment les participations financières, la communication de l'événement et les relations techniques et administratives,

- de solliciter la subvention de la CAGB (150 000 €) pour ce projet.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

41. Convention de délégation de gestion du complexe touristique du Casino - Bail d'occupation des locaux communaux - Avenant n° 3

A l'unanimité des suffrages exprimés moins 10 abstentions (groupe Verts et Mme CRABBÉ-DIAWARA), le Conseil Municipal a décidé :

- la réalisation de travaux de climatisation du restaurant et d'équipements complémentaires de la cuisine et les modalités de leur financement,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 3 à la convention de délégation de gestion du Casino.

URBANISME - LOGEMENT

42. Reconversion du site des Prés de Vaux - Marchés de définition - Autorisation de signer les marchés

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'engager la somme de 174 000 € TTC dans le cadre de trois marchés de définition simultanés passés avec Studio Patrick DUGUET, SEURA - M. MANGIN et TEKHNE-M. CHARIGNON,
- de donner son accord pour le défraiement des candidats non retenus pour un montant global de 15 000 € TTC,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document relatif aux marchés d'étude des Prés de Vaux, et notamment les actes d'engagement des marchés relatifs aux missions complémentaires.

43. Secteur Sauvegardé - Modification de la composition de la Commission Locale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a désigné ses représentants au sein de cette commission :

- titulaires : M. LOYAT, M. CYPRIANI, M. ROIGNOT, M. LIME, Mme COMTE-DELEUZE, M. ROSSELOT.
- suppléants : Mme POISSENOT, M. MARIOT, Mme MENETRIER, Mme TISSIER, M. JOSSE, M. RENOUD-GRAPPIN.

44. Droit de préemption urbain - Délégation au profit de l'Établissement Public Foncier du Doubs sur le périmètre de la zone d'intérêt communautaire des Portes de Vesoul

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de déléguer le droit de préemption urbain à l'Établissement Public Foncier du Doubs sur le périmètre de la zone d'aménagement «Les Portes de Vesoul», et d'autoriser M. le Maire à donner l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par l'Établissement Public Foncier du Doubs sur cette zone.

45. Acquisition d'une parcelle rue Madeleine Brès à l'indivision BELIN

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition de 1 557 m² au prix de 34 254 € et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

46. Acquisition de parcelles rue Madeleine Brès à M. CARETTI André

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition de 2 029 m² au prix de 40 000 € et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

47. Liaison LGV/Viotte/Auxon - Pont Rail Nicolas Bruand - Etude de faisabilité - Convention avec Réseau Ferré de France relative aux études, avant-projets et projets

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette étude de faisabilité et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec Réseau Ferré de France la convention relative au financement de l'étude d'avant-projet et de projet.

48. Habitat - MOS Relogement - Versement d'une subvention à HDL

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé le versement à HDL d'une subvention de 3 600 € correspondant au solde de la MOS Relogement engagée en 2003.

Mme POISSENOT, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

EAU - ASSAINISSEMENT

49. Signature d'une convention avec le Syndicat Mixte de transport et de traitement des eaux usées de la Vallée du Doubs (SYTTEAU)

L'examen de cette question est reporté à la séance du 13 décembre 2007.

50. Rénovation de l'usine de Chenecey-Buillon - Nomination des membres du jury et indemnisation des candidats retenus

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé la composition et les modalités relatives au fonctionnement du jury ainsi que l'attribution d'une prime de 20 000 € aux candidats retenus.

51. Convention d'exploitation et d'entretien des postes de refoulement des eaux usées de la commune de Serre-les-Sapins par le Service Assainissement de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec la commune de Serre-les-Sapins une convention d'exploitation et d'entretien par le Service Assainissement de la Ville de Besançon des postes de refoulement des eaux usées, moyennant un forfait annuel de 13 600 € HT (TVA : 5,5 %).

Cette convention prendra effet au 1^{er} janvier 2008.

52. Abattoir - Signature d'une convention de déversement d'effluents non domestiques avec la nouvelle société d'exploitation

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer une convention avec la Société Bisontine d'Abattoir fixant les conditions de déversement d'effluents non domestiques dans le réseau public d'assainissement de la Ville de Besançon.

ENVIRONNEMENT

53. Installations classées pour la protection de l'environnement - Société SARIA Industries - Extension d'activité de l'entreprise à Avanne-Aveney - Information du Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le projet d'extension d'activités de l'Entreprise SARIA Industries.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENT ET RÉAFFECTATION

54. Nouvelle attribution de subventions aux associations culturelles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 2 500 € à l'Association APACA pour l'édition 2007 du Festival «Lumières d'Afrique»,
- 3 000 € à la Compagnie d'Auteurs «Faites un vœu» pour la réalisation du documentaire «La Pierre et les Songes 52» de Jean-Michel PLOUCHARD sur le projet d'Odile DUBOC,
- 4 500 € à l'Association Elektrophonie dans le cadre de ses activités et son fonctionnement,
- 2 000 € à l'Association Serious Road Trip pour sa création «Le Mur»,
- 400 € à l'Atelier Musical Bisontin Divertimento.

55. Subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Émergence(S)»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 4 000 € à la Compagnie KA (théâtre de marionnettes) pour sa création autour d'un texte d'Hervé BLUTSCH,
- 3 000 € à l'Association La Chamade (théâtre) pour la diffusion de son spectacle autour du monologue de Jean COCTEAU «La Voix Humaine»,
- 2 000 € à la Compagnie du Brouillard pour sa nouvelle création et sa recherche scénographique,
- 2 000 € à l'Association Ninipro-Leio (musiques actuelles) pour amorcer le projet du groupe,
- 2 000 € à l'Association Palo Mio pour amorcer son projet de création «Blanches».

56. Équipements solaires thermiques et de récupération des eaux de pluie - Subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

1. au titre de la récupération des eaux de pluie :

M. TAINURIER Jean-Christophe	32,50 €
M. SACCOMANI Daniel	34,95 €

M. ROBBE Alain 49,50 €

2. au titre du développement de la filière solaire thermique :

M. ESCALIER Yves 300 €

M. TOURETTE Laurent 300 €

M. PERROT Jean-Michel 300 €

M. FONTAN Jean 300 €

M. LOYENET Pierre 300 €

M. PONCEAU Nicolas 300 €

57. Subventions aux associations - 2^{ème} répartition 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

Associations	Commentaires	Versé en 2006	Propositions 2007
Ligue des Droits de l'Homme	Objet de cette association : promotion et défense des droits de l'homme	760 €	760 €
Ligue pour la Protection des Oiseaux - Délégation de Franche-Comté	Objet de l'association : étude et protection de la nature Organisation de la manifestation «Rencontres Nature» le 11 novembre 2007 à l'UFR Sciences à Besançon	500 €	500 €
Association Palente Village	Objet de l'association : favoriser les relations entre les habitants du quartier et les représenter auprès des collectivités locales	400 €	500 €
Association des Jeunes Sapeurs- Pompiers de Besançon	Objet de l'association : former des jeunes sapeurs-pompiers en les préparant au brevet national de jeunes sapeurs-pompiers. Promouvoir le sens civique, l'esprit de dévouement et de fraternité En 2007 : 12 jeunes en 2 ^{ème} année et 13 jeunes en 1 ^{ère} année	1 000 €	1 500 €
CCMM Roger Ikor	Lutte contre les événements sectaires Aide aux familles concernées Action de prévention et d'information à tous publics et dans le milieu scolaire Subvention complémentaire pour aide au déménagement au 14 rue Violet	950 €	260 € (déjà versé 1 000 € CM du 10/05/07)
Association Avenue Part Âge	Association créée en septembre 2007 Objet de l'association : organisation de plusieurs animations sur le Quartier Jean Jaurès à Saint-Ferjeux afin de reconsolider les liens entre les anciens et les plus jeunes	0 €	756 €
Au Bonheur des Chats Libres	Association créée en juin 2007 Objet de l'association : assurer la protection, le nourrissage et l'abri des «chats libres» Stérilisation et tatouage des chats	0 €	400 €

58. Subventions exceptionnelles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

- 1 000 € au Cercle Comtois de Bridge pour l'organisation du tournoi des Cadets au Palais des Sports de Besançon,

- 300 € à l'Association Écoute Jalmaiv Besançon pour l'organisation d'une exposition à Besançon sur le thème «Le sens de la vie : naître, grandir, vieillir et mourir».

59. Contrat de Ville et Coordination Jeunesse - Subventions aux associations pour des actions complémentaires 2007 - «Semaine du jeu 2007» : subvention aux associations - Centre d'Animation des Clairs-Soleils : subvention exceptionnelle d'équipement à la MJC Besançon-Clairs-Soleils

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

Subventions		Sollicitations	Propositions
ASEP Cras - Chaprais	Cultures Urbaines	5 000 €	5 000 €
Humanis	Soirée «Des vies contre le sida»	1 700 €	1 700 €
Croqu'livre	Projet «Regards jeunes»	3 000 €	3 000 €
Battant Information	Journal du quartier D'Arènes à Pelote	1 100 €	1 100 €
Satellite	Activité Boxe	1 200 €	1 200 €
ADDSEA	Passages / Quartiers rêvés	5 000 €	5 000 €
Bouge-toi !	Activités à Planoise	1 000 €	1 000 €
Olof Palme	Activité football	1 000 €	1 000 €
			19 000 €

ASEP Cras - Chaprais	Accompagnement scolaire	4 570 €	4 570 €
FJT Les Oiseaux	Actions Culturelles	6 700 €	3 500 €
Francas du Doubs	Semaine du jeu	850 €	850 €
Action Catholique des Enfants	Semaine du jeu	250 €	250 €
			9 170 €

MJC Besançon Clairs-Soleils	Equipement scénique, vidéo et multimédia / Centre d'animation	28 000 €	28 000 €
-----------------------------	---	----------	-----------------

M. BAUD, Mme FALCINELLA, Mme DUFAY, Mme PRESSE, Mme POISSENOT, Mme MENETRIER, Mme S. JEANNIN n'ont pas pris part au vote.

60. MJC de Besançon - Clairs-Soleils - Contentieux avec la Fédération Française des MJC - Subvention exceptionnelle

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 44 300 € à la MJC Besançon Clairs-Soleils pour contribuer au règlement des sommes qu'elle a été condamnée à payer à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Mme MENETRIER n'a pas participé au vote.

61. Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement et associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

I - à des organismes publics d'enseignement

- 315 € au Collège Camus, pour le déplacement de 29 élèves à Saint-Wendel (Allemagne) du 7 au 14 mai 2007 (échange scolaire) (subvention à verser au Collège Clairs-Soleils, gestionnaire de l'opération),

- 507 € au Collège Proudhon, pour le déplacement de 21 élèves à Gehrden (Allemagne) du 1^{er} au 12 octobre 2007 (échange scolaire) (subvention à verser au Lycée Pergaud, gestionnaire de l'opération).

II - à des associations

- 620 € à l'Association Franco-Finlandaise de Besançon pour le déplacement de 20 Bisontins à Kuopio (Finlande) du 17 au 27 septembre 2007 (échanges culturels),

- 429 € à l'Association Afriq'Energies pour le déplacement de 11 Bisontins à Douroula (Bukina-Faso) du 27 octobre au 10 novembre 2007 (coopération).

62. Subventions pour l'organisation de congrès et colloques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

- 400 € à l'Association RETINA France pour l'organisation à Besançon d'un colloque médical,

- 4 000 € à l'Office du Tourisme de Besançon pour l'organisation par son service «Besançon Congrès» d'une journée sur le thème «se réunir en Franche-Comté».

M. MARIOT, Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

63. Mission Locale - Subvention au Point Accueil Écoute Jeunes

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 8 350 € à la Mission Locale pour son Point Accueil Écoute Jeunes.

M. FUSTER, Mme BALLOT, Mme POISSENOT, M. LAMBERT n'ont pas pris part au vote.

64. Subvention à l'Association Julienne Javel pour les Jardins de Cocagne

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 9 100 € à cette association.

Mme POISSENOT n'a pas pris part au vote.

65. Subventions diverses à des associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

1. Sport Amateur

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés	rappel 2006	1 ^{er} acompte CM 10 mai	Sub 2007 définitive	2 ^{ème} verse- ment CM 5/11/2007
ADORR	Course d'Orientation	18	212	127	281	154
Aiglon Sports	Gymnastique FSCF	66	720	432	937	505
Alliance Glisse de F.-Comté	Roller Skate	4		56	121	65
Amicale Club Bouliste	Boule Lyonnaise	29	504	234	506	272
Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	84	1 216	730	1 558	828
Amicale Motocycliste du Doubs	Motocyclisme	82	184	104	226	122
ANB	Natation	832	14 074	6 672	14 410	7 738
Aqua Sport	Plongée	100	544	218	459	241
Arc Club	Tir à l'Arc	29	593	327	706	379
Archers du C.S.A.M.B. (Les)	Tir à l'Arc	75	1 467	637	1 376	739
ASA Séquanie	Sport Automobile	166	240	144	314	170
ASEB	Roller Skate	173	1 632	979	2 092	1 113
ASGB	Patinage Artistique	161	3 049	1 740	3 759	2 019
ASPTT	Omnisports		17 412	8 536	18 073	9 537
ASPTT	<i>Badminton</i>	89	1 483			
ASPTT	<i>Tennis</i>	9	23			
ASPTT	<i>Athlétisme</i>	111	5 191			
ASPTT	<i>Escalade</i>		185			
ASPTT	<i>Tennis de Table</i>	96	2 081			
ASPTT	<i>Cyclisme - VTT</i>	39	1 050			
ASPTT	<i>Ski</i>	85	396			
ASPTT	<i>Foot</i>	239	4 697			
ASPTT	<i>Cyclotourisme</i>	18	46			
ASPTT	<i>Randonnée pedestre</i>	39	56			
ASPTT	<i>Natation</i>		107			
ASPTT	<i>BMX</i>	100	2 097			
Athletic Club	Athlétisme	36	2 966	1 187	2 432	1 245
ATSCAB	Bowling	211	120	72	177	105
Balise 25	Course d'Orientation	57	848	509	1 098	589
Base-Ball Club	Base Ball	22	742	308	666	358
Besançon Athletic Club (BES AC)	Basket	120	2 645	1 587	1 587	
Besançon Boxe Anglaise	Boxe Anglaise	31	2 472	989	2 017	1 028
Besançon Cyclos Randonneurs	Cyclotourisme	90	217	115	248	133
<i>Besançon Danses Sportives</i>	<i>Danse sportive</i>	21	72	43	119	76
Besançon Gymnastique Rythmique	<i>Gymnastique rythmique</i>	154	8 504	3 401	6 973	3 572
Besançon Racing Club	<i>Omnisports</i>		9 893	4 259	8 751	4 492
Besançon Racing Club	<i>Cyclisme</i>	41	915			
Besançon Racing Club	<i>Tennis de Table</i>	28	692			
<i>Besançon Racing Club</i>	<i>Tennis</i>	370	1 290			

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés	rappel 2006	1 ^{er} acompte CM 10 mai	Sub 2007 définitive	2 ^{ème} verse- ment CM 5/11/2007
Besançon Racing Club	Escrime	163	3 634			
Besançon Racing Club	Basket	132	3 362		fusion Besac'RC	
Besançon Triathlon	Triathlon	141	2 457	1 474	3 135	1 661
Besançon Vol Libre	Parapente	40	94	51	110	59
Bousbotte (La)	Omnisports		1 828	936	2 097	1 161
Bousbotte (La)	Tennis de Table	6	99			
Bousbotte (La)	Gymnastique FSCF	121	942			
Bousbotte (La)	Foot	24	742			
Bousbotte (La)	Randonnée	17	46			
Bregille (ASCC)	Handisport	29		375	809	434
BSC	Omnisports		4 367	2 620	5 582	2 962
BSC	Curling	21				
BSC	Hockey sur glace	159				
BSC	Patinage Artistique	132				
BUC Escrime	Escrime	81	1 656	994	2 123	1 129
BUC Tennis	Tennis	64	234	140	348	208
BUC Plongée	Plongée	83	209	106	228	122
Budo Club	Judo	33	310	186	398	212
BVB	Volley	110	2 868	1 573	3 398	1 825
Centre Ecole Parachutisme	Parachutisme	404	444	266	614	348
Centre Omni. P. CROPPET	Omnisports		391	327	749	422
Centre Omni. P. CROPPET	Basket Fauteuil	9	313			
Centre Omni. P. CROPPET	Sport adapté	121				
Centre Omni. P. CROPPET	Equitation	328	78			
Citadelle (La)	Omnisports		540	385	889	504
Citadelle (La)	Danse sportive	35				
Clitadelle(La)	Judo	13				
Citadelle (La)	Gymnastique FSCF	110	540			
Clemenceau Sporting Club	Foot	451	7 416	4 450	9 612	5 162
Club Alpin Français	Montagne randonnée	698	3 440	1 376	2 860	1 484
Club Unihockey Besançon	Floorball	36	330	368	794	426
CPB	Lutte	190	5 117	2 047	4 300	2 253
DOJO Franc-Comtois	Omnisports		6 037	3 540	7 684	4 144
DOJO Franc-Comtois	Aikido	99	408			
DOJO Franc-Comtois	Judo	762	5 270			
DOJO Franc-Comtois	Karaté	48	359			
Don Quichotte (A.S.)	Foot	28	1 133	453	948	495
Doubs Sud Athle	Athlétisme	209	10 728	4 291	8 939	4 648
Dynamique Bisontine	Gymnast. rythmique	82	1 994	1 101	2 379	1 278
Entre-Temps	Escalade	171	1 232	739	1 575	836
Etoile Sportive Saint-Ferjeux	Omnisports		1 689	293	1 193	900
Etoile Sportive Saint-Ferjeux	Tennis	170	488			
Etoile Sportive Saint-Ferjeux	Cyclisme		711			
Etoile Sportive Saint-Ferjeux	Tennis de table	29	489			
Etrier Bisontin	Equitation	383	132	79	217	138
Fanny Club Franc-Comtois	Pétanque	58		74	160	86

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés	rappel 2006	1 ^{er} acompte CM 10 mai	Sub 2007 définitive	2 ^{ème} versement CM 5/11/2007
Française (La)	Haltérophilie	182	3 230	1 292	2 724	1 432
Franche-Comté Danse Sportive	Danse sportive	39	24	14	42	28
Franche-Comté Judo	Judo	143	750	450	1 165	715
Full Contact Associaiton	Boxe Américaine	35	494	198	407	209
IKS A.S.E.P.	Karaté	110	1 077	646	1 480	834
Indépendante Comtoise	<i>Gymnastique</i>	331	9 410	3 764	7 736	3 972
Jeunes Footballeurs de Palente	Foot	16	673	269	558	289
Jeunes Turcs Besançon	Foot	20	535	242	523	281
Jeunesse de Palente	Omnisports		831	495	1 081	586
Jeunesse de Palente	<i>Gymnastique FSCF</i>	75	780			
Jeunesse de Palente	<i>Randonnée pedestre</i>	21	51			
Judo Club de Besançon	Judo	21	87	35	73	38
Karaté Sport 25	Karaté	39	400	240	542	302
Kookaburra Boomerang	Boomerang	13	214	144	311	167
La Méduse	Plongée	96	495	198	416	218
Montrapon (A.S.C.)	Foot	107	2 247	1 203	2 599	1 396
Olympique Bisontin	Rugby	304	7 515	3 987	8 610	4 623
Orchamps Palente A.S.	Foot	81	1 236	742	1 610	868
Orientation Team Besançon	Course d'Orientation	37	0	47	102	55
Palente Orchamps H.B.	Handball	237	5 216	3 130	6 664	3 534
Pétanque de Saint-Ferjeux Planoise	Pétanque	90		115	248	133
PKA	Karaté	98	530	318	699	381
Planoise Saint-Ferjeux	Foot	210	3 708	2 225	4 784	2 559
Portugais Besançon	Foot	20	0	242	523	281
Prés de Vaux (U.S.)	Foot	188	3 708	2 225	4 752	2 527
PSB	Omnisports		11 490	6 747	14 651	7 904
PSB	<i>Aïkibudo</i>	37	294			
PSB	<i>Tennis</i>	320	1 302			
PSB	<i>Handball</i>	52	1 211			
PSB	<i>Tennis de Table</i>	43	692			
PSB	<i>Foot</i>	390	6 180			
PSB	<i>Judo</i>	229	1 811			
Ring Olympique Bisontin	Boxe Anglaise	34	1 417	567	1 170	603
Roller Hockey	Roller Hockey	61	1 508	845	1 826	981
Saint-Claude (La)	<i>Gymnastique</i>	430	12 096	4 839	10 171	5 332
Satellite	Boxe française	57	1 203	722	1 542	820
Sauvegarde Karaté Club	Omnisports		245	180	444	264
Sauvegarde Karaté Club	Karaté	44	245			
Sauvegarde Karaté Club	Boxe	6				
Sign'Evasion	Handisport	24		282	609	327
SNB	Omnisports		8 909	3 563	7 375	3 812
SNB	<i>Aviron</i>	112	4 516			
SNB	<i>Canoë Kayak</i>	133	4 393			

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés	rappel 2006	1 ^{er} acompte CM 10 mai	Sub 2007 définitive	2 ^{ème} versement CM 5/11/2007
Shotokan (Le)	Karaté	57		398	858	460
Société de Tir de Besançon	Tir	177	2 802	1 121	2 345	1 224
Tennis de Table de Planoise	Tennis de Table	16	441	176	374	198
Tennis du Grand Besançon	Tennis	394	1 238	743	1 739	996
Velotte (A.S.C.)	Foot	194	4 697	2 658	5 741	3 083
Volant Bisontin	Badminton	153	4 375	1 750	3 764	2 014
Besac'Racing Club	Basket-ball	Fusion du Besac et BRC Basket Ball			4 023	4 023
	Total cotations	15 091	217 772	108 462	234 308	125 846

2. Programme Sport de Haut Niveau

2.1. Contrats de développement sportif - Sports collectifs niveau

Roller Hockey Besançon - équipe masculine évoluant en Nationale 2. Montant annuel du contrat : 3 000 €

Premier versement : 1 500 €

Besançon Skating Club - section hockey - équipe masculine évoluant en Nationale 3 - Montant annuel du contrat : 3 000 €

Premier versement : 1 500 €

Centre Omnisports Pierre Croppet - équipe masculine évoluant en Nationale 3. Montant annuel du contrat : 1 000 € en un seul versement.

2.2. Contrat de développement sportif - Sport de haut niveau individuel

Clubs	Subventions pour résultats saison 2006/2007	Subventions pour projets saison 2007/2008
ANB		8 000 €
Amicale Cycliste Bisontine	9 350 €	5 000 €
ASPTT BMX	400 €	
BGR		3 000 €
BRC Escrime	400 €	
CPB		6 500 €
Doubs Sud Athle		11 700 €
Franche-Comté Judo	26 825 €	2 000 €
La Française		4 600 €
La Saint-Claude		11 000 €
Orientation Team Besançon		1 000 €
PKA	400 €	
SNB Canoë		2 000 €
Total	37 375 €	54 800 €

3 - Programme «Manifestations sportives» et subventions exceptionnelles

3.1 Manifestations sportives

- Amicale Cycliste de Besançon : Montée Jean de Gribaldy 30 septembre 2007	500 €
- ASPTT BMX : Coupe de France de BMX - 20 et 21 octobre 2007	2 000 €
- Franche-Comté Judo : Open de Franche-Comté de Judo 6 octobre 2007	1 000 €
- Roller Hockey de Besançon : Journée «Tous en roller» 23 septembre 2007	400 €
- Musiques de rue : Animation BBCD / Reims avec la troupe «la grosse couture»	2 000 €
- Besançon Volley Ball : Tournoi inaugural de Beach Volley 8 septembre 2007	800 €

3.2 Subventions exceptionnelles

- Comité Départemental de Pétanque : Participation d'une équipe au «challenge des Villes»	300 €
--	-------

4. Programme «Gestion des équipements sportifs»

- Satellite : Location salle de boxe SAIEMB - Planoise	300 €
--	-------

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

66. Europe *Direct* Franche-Comté - Avenant à la convention passée entre la Ville de Besançon et l'Association Europe en Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés moins deux abstentions (du groupe communiste), le Conseil Municipal a décidé le versement en une seule fois en janvier de la subvention annuelle de la Ville de Besançon à Europe *Direct* Franche-Comté. M. le Maire a été autorisé à signer l'avenant à la convention à intervenir avec cette association.

M. CHEVAILLER, Mme TETU, Mme POISSENOT, Mme COMTE-DELEUZE n'ont pas pris part au vote.

67. Subventions aux associations médico-sociales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Type d'association	Associations locales	Subventions attribuées par l'Etat et autres collectivités territoriales en 2006	Sommes attribuées en 2006 par la Ville de Besançon	Montant de la subvention sollicitée en 2007	Sommes proposées
Aide aux malades	Vivre comme Avant 88 rue de Dole 25000 Besançon	44 695 €	nouvelle association 0 €	700 €	700 €
Aide aux malades	Bibliothèques sonores 4 rue des Fontenottes BP 563 25019 Besançon Cedex	600 €	600 € + 400 € exceptionnel	1 500 €	1 000 €
Prévention Information	ANPAA 2 rue Morand 25000 Besançon	56 606 € 43 250 € 1 600 €	3 900 €	4 200 €	3 900 €

Type d'association	Associations locales	Subventions attribuées par l'Etat et autres collectivités territoriales en 2006	Sommes attribuées en 2006 par la Ville de Besançon	Montant de la subvention sollicitée en 2007	Sommes proposées
Prévention Information	CICS 27 rue de la République 25000 Besançon	71 015 € 69 240 €	5 200 €	5 000 €	5 000 €
Aide aux malades	MEDECIN DU MONDE 7 rue du Languedoc 25000 Besançon	500 €	760 €	760 €	760 €
Aide aux malades	LA CROIX BLEUE Centre Mendès France 3 rue Beauregard 25000 Besançon	500 €	760 €	760 €	760 €
Aide aux malades	VIE LIBRE 29 rue Berlioz 25000 Besançon	100 €	300 €	350 €	350 €
TOTAL DE L'ATTRIBUTION : 12 470 €					

PATRIMOINE COMMUNAL - TRAVAUX

68. Palais des Sports - Encaissement d'indemnités assurance dommage ouvrage

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'encaissement de l'indemnité de 1 136 € accordée par la MAF suite à une malfaçon ayant affecté le jacuzzi.

69. Basilique de Saint-Ferjeux - Réfection des couvertures de la nef centrale et des deux bas-côtés entre le portail et le dôme - Lancement de l'opération - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver ce programme de travaux dont le coût prévisionnel est estimé à 165 048 € TTC dont 109 848 € (y compris TVA) à la charge de la Ville,
- de solliciter l'aide financière de l'État (DRAC) et du Département du Doubs,
- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés nécessaires au bon déroulement de l'opération.

70. Aménagement du Cimetière de Saint-Claude

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter ce projet d'aménagement global dont le coût est estimé à 2 400 000 € HT (2 870 400 € TTC) auxquels s'ajoutent les équipements en caveaux,
- d'approuver la réalisation de la première tranche opérationnelle estimée à 1 243 840 € TTC (équipements en caveaux et caveaux d'urnes compris),
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés nécessaires au bon déroulement de l'opération.

71. Remise de pénalités de retard à la Société TAM

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de réduire de 322,92 € TTC les pénalités de retard dans la livraison de trois caissons amovibles de 16 m3, ceci sur un montant théorique de pénalités de 1 004,64 €.

MARCHÉS

72. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les avenants aux marchés suivants :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal - Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commis. d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
PRU de Planoise Réhabilitation de l'Ilot Ile de France 2 ^{ème} tranche conditionnelle 4 ^{ème} phase Avenant n° 4 : surcoût des travaux supplémentaires et correction de montants erronés de l'avenant n° 3	CGEV / STD / MALPESA Mandataire : CGEV 25000 Besançon	1 215 201,23 € HT Avenants 1 et 2 sans incidence financière Avenant 3 : 14 981,56 € HT	59 558,70 € HT	17.09.2007
Etude pré-opérationnelle d'aménagement du quartier des Vaîtes Objet de l'avenant : Prestation complémentaire - maquette au 1/1000 ^{ème}	M. GRETHER 75012 Paris	307 285 € HT	9 170 € HT	
Abri de nuit des Glacis <i>Travaux supplémentaires</i> Lot 2 (charpente, couverture) Avenant n° 1	ANGELOT BERCHE 25220 Thise	21 510,08 € TTC	+ 2 336,15 €TTC	17/09/2007
Réaménagement des locaux IRTS - Maison des Syndicats <i>Travaux supplémentaires</i> Lot 13 (chauffage, ventilation) OS n° 4	CEGELEC 25460 Etupes	106 762,32 € TTC + 5 105,74 € TTC OS n° 2	+ 1 211,98 € TTC	17/09/2007
Réaménagement des locaux IRTS - Maison des Syndicats <i>Travaux supplémentaires</i> Lot 3 (menuiseries extérieures, serrurerie) Avenant n° 2	VERDET 25460 Etupes	11 161,07 € TTC - 228,28 € TTC Avenant n° 1	+ 745,47 € TTC	Pas de CAO

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal - Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commis. d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Réaménagement des locaux IRTS - Maison des Syndicats <i>Travaux supplémentaires</i> Lot 12 (électricité, courants faibles) Avenant n° 5	SIELEC 70000 Vaivre et Montoille	219 790,79 € TTC Avenant n° 1 sans incidence financière + 2 151,36 € TTC Avenant n° 2 + 850,48 € TTC Avenant n° 3 + 1 761,72 € TTC Avenant n° 4	+ 744,86 € TTC	Pas de CAO
Réaménagement des locaux IRTS - Maison des Syndicats <i>Travaux supplémentaires</i> Lot 10 (peinture) Avenant n° 3	ECO PEINTURE 25220 Chalezeule	77 958,13 € TTC + 228,40 € TTC Avenant n° 1 + 1 852,60 € TTC Avenant n° 2	+ 1 351,32 € TTC	Pas de CAO
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs Lot 1 (Déconstruction - Gros-oeuvre) Avenant n° 1 (Travaux supplémentaires)	BTT 25025 Besançon	147 732,25 € TTC	+ 7 112,96 € TTC	17/09/07
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs Lot 4 (Cloisons - Doublage) Avenant n° 1 (Travaux supplémentaires)	ECO PEINTURE 25220 Chalezeule	47 995,84 € TTC	+ 1 790,99 € TTC	Pas de CAO
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs Lot 6 (Chauffage - VMC) Avenant n° 2 (Travaux supplémentaires)	DIDIER - GAUTHIER 25000 Besançon	213 278,30 € TTC + 9 847,86 € TTC Avenant n° 1	+ 16 074,60 € TTC	17/09/07
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs Lot 9 (Plafonds suspendus) Avenant n° 1 (Travaux supplémentaires)	LAFFOND 25112 Baume-les-Dames	25 178,34 € TTC	+ 409,20 € TTC	Pas de CAO
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs Lot 10 (Peinture) Avenant n° 1 (Travaux supplémentaires)	AGIBAT 25000 Besançon	50 221,30 € TTC	+ 860,68 € TTC	Pas de CAO
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs Lot 12 (Étanchéité) Avenant n° 1 (Travaux supplémentaires)	Christophe BONNET 25320 Chemaudin	14 467,25 € TTC	+ 1 817,92 € TTC	17/09/07

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal - Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commis. d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Restructuration des Bains-Douches de la Madeleine en espaces associatifs Lot 1 (Démolitions) Avenant n° 1 (Travaux supplémentaires)	BTT 25000 Besançon	30 209,85 € TTC	+ 507,93 € TTC	Pas de CAO
Restructuration des Bains-Douches de la Madeleine en espaces associatifs Lot 4 (Gros-oeuvre) Avenant n° 1 (Travaux supplémentaires)	PATEU & ROBERT 25000 Besançon	114 419,06 € TTC	+ 10 572,64 € TTC	04/10/07
Restructuration des Bains-Douches de la Madeleine en espaces associatifs Lot 5 (Charpente - Couverture) Avenant n° 1 (Travaux supplémentaires)	GRISOT 25000 Besançon	98 683,97 € TTC	+ 1 964,00 € TTC	Pas de CAO
Restructuration des Bains-Douches de la Madeleine en espaces associatifs Lot 17 (Electricité - Courants faibles) Avenant n° 2 (Travaux supplémentaires)	AECE 25660 La Vèze	55 186,43 € TTC + 4 953,83 € TTC Avenant n° 1	+ 763,41 € TTC	Pas de CAO
Abri de nuit des Glacis <i>Travaux supplémentaires</i> Lot 8 (chauffage, plomberie, ventilation) Avenant n° 2	TISSERAND 25320 Boussières	20 805,83 € TTC + 1 121,25 € TTC Avenant n° 1	+ 510,69 € TTC	04/10/2007
Conception et mise en œuvre d'un événement culturel, festif et participatif Prestations supplémentaires : Année Vauban	APMR 25000 Besançon	700 000 €	40 000 €	Proposé à la CAO du 29/10/2007
Stade Léo Lagrange <i>Construction d'une billetterie</i> <i>Travaux supplémentaires</i> Lot 10 (électricité) Avenant n° 2	CEGELEC 25000 Besançon	108 515,17 € TTC + 12 341,06 € TTC Avenant n° 1	+ 2 658,41 € TTC	04/10/2007
Pôle d'animation des Clairs-Soleils Restructuration du bâtiment	OBLIGER 25480 Miserey-Salines	101 656,40 € TTC	16 923,40 € TTC	12/10/2007
Pôle d'animation des Clairs-Soleils Restructuration du bâtiment	FRANCHE-COMTE CHAUFFAGE 70700 Bucey-les-Gy	139 728,17 € TTC	7 804,84 € TTC	12/10/2007
Pôle d'animation des Clairs-Soleils Restructuration du bâtiment	COTEB 25220 Thise	90 815,94 € TTC	1 046,50 € TTC	

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal - Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commis. d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Pôle d'animation des Clairs-Soleils Restructuration du bâtiment	FILIPUZZI 25000 Besançon	73 684,47 € TTC	530,93 € TTC	
Pôle d'animation des Clairs-Soleils Restructuration du bâtiment	MOUNIE 25000 Besançon	78 939,50 € TTC	2 475,72 € TTC	
Bassin des Clairs-Soleils Avenant n° 1 : conséquences de la qualité de sol défavorable sur les terrassements et le dimensionnement de la structure béton armé de l'ouvrage	PERTUY Construction BP 1050 20 rue Blaise Pascal 54320 Maxeville	1 069 284 € HT	375 054,93 € HT	04/10/2007
Travaux de sécurisation des falaises de la Citadelle versant Tarragnoz Difficultés sur le site	CAN SA Le Relut 26270 Mirmande	395 571,80 € TTC	118 400,05 € TTC	12/10/2007
GS Helvétie <i>Restructuration primaire 2</i> <i>Travaux supplémentaires</i> Lot 1 (électricité, courants faibles) Avenant n°1	CEGELEC 25000 Besançon	94 505,56 € TTC	+ 6 117,32 € TTC	12/10/2007

73. Marchés annuels de l'année 2007 - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés suivants :

Services	Intitulé	Montant annuel
Education	Fourniture de denrées alimentaires aux 3 cuisines centrales de la restauration scolaire et aux crèches collectives de la Ville de Besançon, accessoirement à son parc zoologique, pour l'année 2008 Lot 1 - Viande fraîche de Veau Lot 2 - Viande fraîche de Boeuf Lot 3 - Viande fraîche de Porc Lot 4 - Viande fraîche d'Agneau Lot 5 - Poisson frais et dérivés Lot 6 - Produits avicoles frais Lot 7 - Dinde fraîche Lot 8 - Charcuterie fraîche Lot 9 - Compotes fraîches Lot 10 - Yaourts (dont yaourts BIO) Lot 11 - Entremets frais individuels Lot 12 - Fromages frais portions Lot 13 - Fromages portions Lot 14 - Produits laitiers divers - Ovoproduits Lot 15 - Fruits frais Lot 16 - Légumes frais	Minimum pour l'ensemble des lots : 556 513 € TTC Maximum pour l'ensemble des lots : 1 669 538 € TTC

Services	Intitulé	Montant annuel
Education (suite)	Lot 17 - Salade verte 4 ^{ème} gamme Lot 18 - Légumes - Pommes de terre / 4 ^{ème} gamme Lot 19 - Légumes 5 ^{ème} gamme Lot 20 - Légumes surgelés Lot 21 - Poissons filets surgelés Lot 22 - Viandes surgelées Lot 23 - Viandes cuites 4 ^{ème} -5 ^{ème} gamme Lot 24 - Pâtisseries surgelées Lot 25 - Glaces individuelles Lot 26 - Pain BIO Lot 27 - Viennoiserie fraîche Lot 28 - Conserves - Epicerie Lot 29 - Autres produits BIO et commerce équitable Lot 30 - Biscuits individuels Lot 31 - Boissons Lot 32 - Produits laitiers - Oeufs (Crèches) Lot 33 - Fruits et légumes frais - P. de t (Crèches) Lot 34 - Poissons surgelés (Crèches) Lot 35 - Produits surgelés divers (Crèches) Lot 36 - Pain BIO - Viennoiserie (Crèches) Lot 37 - Conserves - Epicerie (Crèches) Lot 38 - Boissons (Crèches)	
Ressources Humaines	Fourniture d'équipements de protection individuelle pour l'année 2008 Fourniture d'effets d'habillement pour le personnel municipal 16 lots : 1 - Blouses, tuniques, pantalons pour femmes 2 - Tee-shirt, pantacourts, caleçons pour femme 3 - Pantalons, tabliers pour cuisinières 4 - Blouses hommes 5 - Vêtements de travail tissu vert jaune 6 - Vêtements de travail tissu coton bleu 7 - Vêtements de travail coton blanc 8 - Vêtements de travail tissu anti-acide 9 - Tee shirt 220 g gris chiné logo brodé 10 - Tee shirt EN471 classe II jaune fluo 11 - Tenues, uniformes surveillants musées 12 - Tenues, uniformes, accessoires police municipale 13 - Chaussures et bottes de sécurité 14 - Parkas fourrées de signalisation, protection contre le froid et la pluie 15 - Chaussures de travail pour hommes 16 - Bottines fourrées	Minimum : 45 000 € TTC Maximum : 57 000 € TTC Minimum : 85 500 € TTC Maximum : 110 000 € TTC

74. Groupement de commandes avec la CAGB pour la réalisation de levés de plans topographiques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à constituer ce groupement de commandes et à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

75. Communication - Réalisation d'un stand commun Ville/Grand Besançon à l'occasion de la 82^{ème} foire comtoise - Groupement de commandes

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à constituer ce groupement de commandes avec la CAGB et à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

76. Jardin Botanique de Besançon - Convention pour la constitution d'un groupement de commande entre la Ville de Besançon, l'Université de Franche-Comté et la Région de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir pour la constitution d'un groupement de commandes réunissant la Ville de Besançon, l'Université de Franche-Comté et la Région de Franche-Comté, la Ville de Besançon étant le coordonnateur,

- a autorisé M. le Maire à lancer la consultation des bureaux d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en œuvre du nouveau Jardin Botanique dont le financement (90 000 €) sera assurée par chaque membre du groupement à hauteur d'un tiers,

- a autorisé M. le Maire à solliciter, pour l'ensemble des membres du groupement de commande, les subventions auprès de tout partenaire susceptible de soutenir cette étude.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

DIVERS

77. Casino Municipal de Besançon - La Mouillère - Demande d'ouverture d'une table de jeu - Avis du Conseil Municipal

A la majorité des suffrages exprimés (18 abstentions, 1 contre : M. LAMBERT), le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la demande d'ouverture d'une table de jeu présentée par la Société Touristique et Thermale de la Mouillère.

78. Motion sur les nouvelles règles fixées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) relatives au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

A l'unanimité moins 8 abstentions (groupe UMP), le Conseil Municipal a adopté cette motion :

«Le Conseil Municipal de BESANÇON réuni en séance le 5 novembre 2007 souhaite exprimer son désaccord, au regard des nouvelles règles fixées par la CNAF dans la circulaire du 22 juin 2006, concernant le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) remplaçant les «Contrats Enfance» et «Temps Libre».

Cette nouvelle réforme fait suite à la mise en place de la Prestation de Service Unique, dans les établissements de la petite enfance, qui impose aux gestionnaires des objectifs inconciliables. Avec la PSU, la CNAF nous demande à la fois de diversifier et de développer notre offre de services, une stricte maîtrise des coûts de revient avec des seuils d'exclusion, une tarification horaire qui alourdit les frais de gestion administrative et pénalise certains établissements...

Avec la PSU les familles ont adopté un comportement de consommateur, le prix de la crèche étant devenu un élément de négociation. Le montant des factures donne lieu à de nombreux petits conflits. Dans cette relation marchande, l'enfant tend à être relégué au second plan au grand dam des professionnelles, dont la mission est dénaturée.

La nouvelle réforme Contrat Enfance Jeunesse relève d'une même logique de gestion, elle fragilise un peu plus l'équilibre financier des services d'accueil de la petite enfance et de l'enfance. Elle remet en cause toute la politique enfance jeunesse, élaborée de longue date avec nos partenaires de la CAF, et elle condamne tout développement futur des services.

L'application en l'état du nouveau Contrat Enfance Jeunesse c'est :

- une baisse significative du taux de financement plafonné à 55 % maximum du reste à charge des villes. A terme, pour la Ville de Besançon les pertes de subventions se chiffrent à 1 million d'euros par an.*
- un dispositif rigide, qui établit une liste d'actions à financer pour 4 ans (sur la base de l'ancien contrat), sans possibilité de renégocier le programme d'actions pour l'adapter aux réalités du terrain.*
- des nouvelles actions exclues du contrat, sauf pour les territoires qui ne bénéficient pas encore de ce dispositif de financement.*
- une suppression à terme du financement des actions définies comme étant «qualitatives».*
- des coûts de revient plafonnés par la CNAF, éloignés des coûts réels notamment dans les grandes villes, avec un risque d'exclusion du bénéfice de la prestation, en cas de dépassement du seuil de dépense autorisé.*
- une obligation de résultats, avec des taux d'occupation fixés à 70 % pour les structures petite enfance, et 60 % pour les accueils de loisirs, sans considération du contexte social et économique où l'établissement est implanté.*
- des objectifs de rentabilité incompatibles avec la mission du service public, qui par définition, doit prendre en compte les besoins des familles aux revenus modestes et des publics en difficultés.*

Le nouveau Contrat Enfance Jeunesse marque un nouveau recul de l'Etat, face à ses responsabilités en matière d'action sociale et de prévention.

Ce nouveau transfert de dépenses sur les communes, paralyse durablement tout nouveau développement des services liés à l'enfance et à la jeunesse.

L'AMF et l'AMGVF ont adressé au Ministre un certain nombre de propositions pour corriger ces dispositions sans obtenir de réponse à ce jour. Cent vingt maires du Doubs, de communes de toutes tailles ont exprimé leur inquiétude en signant une pétition initiée par le Maire de Besançon.

L'ensemble du conseil municipal entend par cette motion dénoncer le désengagement financier de la CNAF et de l'Etat, dans le domaine des services liés à la petite enfance et à la jeunesse, au moment où les attentes exprimées par les familles sont si importantes.

La présente motion sera adressée à M. le Président de la République, Nicolas SARKOZY, à M. le Ministre du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, Xavier BERTRAND, et à Mme le Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, Roselyne BACHELOT-NARQUIN».

La séance est levée à 21 heures.

Hôtel de Ville, le 8 novembre 2007
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 8 novembre 2007
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.